

Le 11 décembre 2018

[Original]

Finances du gouvernement

M. Gallant : La semaine passée, le gouvernement a rendu publics les résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018-2019, qui font état d'un déficit de 131,4 millions de dollars. C'est une amélioration de la situation financière de la province. Cette amélioration s'explique par des recettes qui dépassent de 150 millions de dollars les prévisions budgétaires, en raison d'une économie qui a un meilleur rendement que prévu. De plus, le gouvernement fédéral vient d'annoncer que la province du Nouveau-Brunswick recevra à peu près 185 millions de dollars supplémentaires en transferts. En considérant tout cela, le premier ministre peut-il aujourd'hui nous confirmer que son gouvernement déposera un budget équilibré dans quelques mois?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président, et merci de la question. Vous savez, il est intéressant que, malgré les nouvelles recettes fiscales s'élevant à 1 milliard de dollars, il y a un écart d'environ 150 millions de dollars entre l'actuel rapport du deuxième trimestre et celui d'il y a quatre ans, lorsque l'ancien premier ministre a commencé son mandat. Notre situation actuelle est donc plutôt étrange.

J'aimerais toutefois assurer au chef de l'opposition que nous poursuivons dans la voie d'un meilleur budget et d'un budget équilibré. Nous avons pris l'engagement d'obtenir des résultats. Nous en obtiendrons, et le programme donnera des résultats. Vous le constaterez dans notre budget de capital. Le potentiel fiscal de notre province sera démontré. Parmi les éléments qui figureront au programme, il y aura notre capacité d'offrir les services d'éducation, de santé, d'entretien des routes et d'amélioration des biens ainsi que les services sociaux que nous voulons offrir. Nous le ferons sans qu'il soit nécessaire de percevoir 1 milliard de dollars en nouvelles taxes et nouveaux impôts, Monsieur le président.

M. Gallant : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement actuel a présenté ses résultats du deuxième trimestre et un déficit de 131 millions de dollars. Depuis, Monsieur le président, le gouvernement fédéral a annoncé que la province recevrait à peu près 185 millions de dollars supplémentaires en transferts — un déficit de 131 millions de dollars, à un moment où seront versés au Nouveau-Brunswick 185 millions de dollars de plus en recettes. Le premier ministre aurait-il donc l'obligeance de s'engager aujourd'hui à équilibrer les comptes et le budget sans faire de compressions dans les programmes qui sont essentiels pour notre économie et notre tissu social, notamment la gratuité des droits de scolarité et des services de garderie, le soutien financier offert à la classe moyenne relativement aux frais de garderie et aux droits de scolarité



et les investissements dans l'infrastructure, à savoir nos écoles, nos hôpitaux, nos foyers de soins, nos routes et nos ponts?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, comme je l'ai dit la semaine dernière quand j'étais à la Rencontre des premiers ministres, je suis très préoccupé par la situation en Alberta et par le fait que ses produits ont perdu 70 % de leur valeur et qu'il n'y a aucune stratégie nationale pour remédier à la situation. Il n'y a aucune stratégie nationale pour aider à récupérer la valeur des ressources qui permettent de payer les factures dans nos provinces depuis de nombreuses années.

Dans le budget à l'étude, je veille vraiment à ce que notre cote de crédit ne soit pas révisée à la baisse ; donc, contrairement au gouvernement précédent, il ne sera pas question d'affirmer : Tiens, je dispose d'une autre somme de 200 millions de dollars. Comment faut-il la dépenser? Il sera plutôt question de se demander : Comment puis-je optimiser l'argent que nous recevons pour donner les résultats nécessaires? Merci.

[Original]

M. Gallant : C'est important d'investir dans nos infrastructures, comme nos écoles, nos hôpitaux, nos routes, nos ponts et nos foyers de soins, pour offrir une économie vibrante et bien sûr un tissu social qui améliore la qualité de vie de tous les gens du Nouveau-Brunswick. C'est évident que le premier ministre et son gouvernement investiront moins d'argent dans les infrastructures.

[Traduction]

Monsieur le président, compte tenu de la présentation du budget de capital, nous sommes conscients que nous n'obtiendrons pas tous les détails aujourd'hui. Toutefois, nous croyons que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir à quels investissements dans nos infrastructures provinciales — parmi ceux que le précédent gouvernement libéral s'était engagé à faire — le gouvernement actuel ne procédera pas. Le premier ministre aura-t-il l'obligance de rendre publique une liste des projets que notre gouvernement libéral avait déjà approuvés et auxquels son gouvernement et lui ne procéderont pas?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, comme le veut la tradition se rattachant à la présentation du budget de capital, lorsque les budgets sont déposés, les ministères parlent alors des projets précis et des détails relatifs. Tous les renseignements seront effectivement disponibles, mais une distinction philosophique se manifeste. Nous ne croyons pas que dépenser l'argent des contribuables pour stimuler la croissance économique soit une solution viable. J'ai vu des graphiques qui montrent que nos dépenses publiques sont en quelque sorte égales à celles du secteur privé. Les dépenses du secteur privé sont généralement deux fois plus élevées que celles du secteur public, Monsieur le président. L'apport du secteur public correspond donc à la moitié de l'apport habituel du secteur privé. Autrement dit, l'économie



est soutenue par les contribuables. La bulle est sur le point d'éclater. Monsieur le président, elle n'éclatera pas sous notre gouverne.

[Original]

Changements climatiques

M. Gallant : Pour la prochaine génération, c'est primordial de travailler tous et toutes ensemble en vue de protéger l'environnement. Pour ce faire, il nous faut travailler ensemble à combattre les changements climatiques, et nous devons tous et toutes jouer notre rôle. Notre gouvernement avait présenté un plan précisément pour faire cela.

[Traduction]

Monsieur le président, notre gouvernement a présenté un plan comprenant plus de 100 mesures afin de combattre les changements climatiques en investissant davantage dans l'efficacité énergétique, en éliminant graduellement l'utilisation du charbon pour la production d'électricité d'ici à 2030 et en tarifant la pollution par le carbone pour que les grands émetteurs paient leur juste part. Pourquoi le premier ministre élimine-t-il la nécessité pour les grands émetteurs de payer leur juste part afin que nous ayons une tarification sur le carbone pour protéger notre environnement?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le but est d'atteindre nos cibles d'émissions. Enfin, voilà d'abord et avant tout la raison pour laquelle nous procédons ainsi. Assurons-nous de tenir nos engagements et d'atteindre ou dépasser nos cibles. Nous avons dit que nous ferions effectivement cela. Nous atteindrons les cibles fixées. S'il faut imposer à nos industries des règlements supplémentaires, c'est ce qui se produira. Les industries atteindront, elles aussi, leurs cibles.

Le désavantage du processus en question, Monsieur le président, était le fait que la situation des industries au Nouveau-Brunswick, comparativement aux industries ailleurs au pays ou aux États-Unis, n'entraîne pas en ligne de compte. Elles devaient améliorer leurs normes, peu importe si elles se situaient dans le premier quartile en matière de rendement. Voilà qui nous place dans une situation très peu concurrentielle par rapport à nos voisins. Dans notre province, 80 % de l'économie est axée sur les exportations. Nous ne pouvons simplement pas nous enfermer encore une fois dans une bulle qui rend le Nouveau-Brunswick non concurrentiel. Voilà pourquoi nous affirmons ne pas avoir besoin de taxer davantage les gens pour assainir l'environnement. Nous sommes convaincus et déterminés et nous répondrons aux attentes pour ce qui est d'atteindre ou de dépasser nos cibles de réduction d'émissions. Je l'affirme avec beaucoup de confiance, Monsieur le président.



Taxe sur le carbone

M. C. Chiasson : Monsieur le président, l'une des principales différences entre l'ancien plan de tarification du carbone des Libéraux et celui de l'actuel gouvernement progressiste-conservateur est la façon dont sont traitées les grandes entreprises industrielles. Nous étions d'avis que l'industrie devrait payer sa juste part. La proposition du gouvernement actuel accorde à l'industrie d'énormes allègements fiscaux qui, nous dit-on, permettront à Irving Oil d'économiser des millions de dollars. Le premier ministre peut-il fournir à la Chambre une estimation des économies que réalisera Irving Oil au titre de son plan de tarification du carbone?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, sans plan de tarification du carbone, soit un plan que nous n'avons pas parce que le gouvernement fédéral ne l'a pas accepté, je sais que notre taxe sur le carbone est susceptible d'augmenter de 4 ¢ le litre. La situation sera différente de celle de toutes les autres provinces du Canada atlantique. Je sais aussi qu'aucune comparaison n'a été faite entre le rendement actuel de certaines industries et celui d'autres industries. Autrement dit, si une industrie du Nouveau-Brunswick était établie à Terre-Neuve, elle obtiendrait en fait des crédits d'impôt en vertu de l'entente pour Terre-Neuve.

Je crois que l'entente idéale pour le Nouveau-Brunswick est celle qui nous convient et qui convient à nos industries. Je n'ai aucune idée des crédits, de l'industrie ni des économies dont Irving Oil profitera. Cela n'est pas ma principale préoccupation. Ce qui m'intéresse, c'est que les industries atteignent leurs cibles de réduction des émissions, qu'elles puissent être concurrentielles et qu'elles le soient dans le bon secteur, ce qui inclut le bon environnement. Si les industries dépensent de l'argent, elles obtiendront des crédits. Si elles ne dépensent pas d'argent, elles devront payer, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, selon la dernière déclaration de conflit d'intérêts du premier ministre, datée du 22 mars 2018, il avait un intérêt financier, soit une pension de Irving Oil Limited. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si la valeur de cette pension est directement ou indirectement liée à la rentabilité de Irving Oil et, dans un cas comme dans l'autre, s'il s'est retiré des discussions liées à la décision d'accorder des avantages importants à Irving Oil grâce aux modifications que son gouvernement a apportées au plan de tarification du carbone?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, voici une petite leçon sur le fonctionnement des pensions. Les hauts et les bas de la compagnie n'ont aucun effet sur ma pension. Le passif lié au régime de retraite est dans un compte distinct. Si ce compte s'épuise, eh bien, ma pension est menacée. Les profits ou gains actuels d'Irving n'y changent rien. Ma pension est à part. Nous avons déjà vu la faillite de compagnies avoir une incidence sur des pensions. J'imagine que ma pension pourrait être visée. Je ne le sais pas. Néanmoins, le fait est que je n'ai rien omis de déclarer au commissaire aux conflits d'intérêts, et rien de ce que je fais ici ne sort du cadre d'un régime de retraite normal — le fonctionnement et la gestion sont actuellement indépendants dans le cadre de nos activités. Il n'y a aucun lien à cet égard, Monsieur le président.



[Original]

Fracturation hydraulique

M. Bourque : Le premier ministre n'a pas cessé de dire qu'il veut fonder l'action gouvernementale sur la consultation et sur les faits scientifiques. Or, pour ce qui est de la fracturation hydraulique, plusieurs de nos voisins, que ce soit Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'État de New York et j'en passe, l'ont interdite sur leur territoire. Chacun de ces territoires a fondé sa décision d'interdire cette fracturation hydraulique sur des faits scientifiques. Le premier ministre peut-il nous dire s'il a consulté les gouvernements des autres provinces et États voisins avant de décider de lever le moratoire? Sinon, pourquoi?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, voyager est très avantageux. La semaine dernière, j'ai fait un voyage et j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec John Horgan, le premier ministre de la Colombie-Britannique. Il m'a parlé de l'investissement en capital important qui a lieu à l'heure actuelle dans sa province. Il s'agit d'un des plus importants investissements en capital du secteur privé de l'histoire de la province, soit une nouvelle installation d'exportation de GNL. Le premier ministre Horgan a dit que l'investissement avait été rendu possible grâce à la collaboration avec le Parti vert et les Premières nations. La clé de voûte, c'est la coalition avec les Verts, et cette coalition est possible parce que, en 50 ans d'approvisionnement en gaz et de mise en valeur du gaz, aucun problème de contamination de l'eau n'a été signalé.

Monsieur le président, j'estime qu'il faut examiner les données scientifiques. Il faut étudier les résultats. Il faut s'appuyer sur le vécu des gens. Je ferai tout cela, Monsieur le président, car il n'y a rien à cacher ici sauf un avenir pour le Nouveau-Brunswick et les gens qui travaillent ici dans notre province.

M. Bourque : Une chose est très claire : les autres préconisent le forage à tout prix.

[Original]

Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources a clairement dit qu'il n'a pas de plan pour consulter les gens de la région de Sussex sur la question de la fracturation hydraulique. Le district de services locaux de la région de Sussex a clairement indiqué qu'il n'a pas été consulté. Pourtant, le premier ministre a dit qu'il veut développer la fracturation hydraulique d'ici la fin de 2018, soit dans 21 jours, si je ne me trompe pas. Le premier ministre est-il prêt à dire quand et comment il va mener cette consultation? Merci beaucoup.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Retenez un mot et improvisez le reste. La façon de penser reste la même. Quand j'ai soulevé le sujet à l'Assemblée législative, et quand le discours du trône a été adopté



avec le passage visant à permettre la mise en valeur du gaz de schiste dans la région de Sussex, j'ai dit que nous pourrions probablement adopter la mesure au Cabinet. Je ne savais pas quand les activités commenceraient, c'est-à-dire quand Corridor commencerait ses activités et travaillerait avec la collectivité, mais je voulais que Corridor réponde à ceci : Reviendrez-vous possiblement au Nouveau-Brunswick pour y investir? Corridor a répondu oui. J'ai aussi posé à d'autres compagnies la question suivante : Reviendrez-vous possiblement dans la province pour y investir?

Il y a une semaine, j'ai écouté mon collègue pendant un débat à la tribune de la CBC et j'ai été abasourdi quand la compagnie a été accusée de vouloir revenir et investir au Nouveau-Brunswick. C'est tout un crime. S'il s'agit d'un crime, je veux qu'il soit commis davantage, car je veux que plus de gens investissent au Nouveau-Brunswick et je travaille fort pour que cela se concrétise.

M^{me} Rogers : La fracturation hydraulique comporte non seulement le risque de contamination par de profondes fractures souterraines, mais elle nécessite aussi d'énormes quantités d'eau. L'eau récupérée est un déchet toxique, et il n'y a aucune installation au Nouveau-Brunswick pour gérer son élimination. La Nouvelle-Écosse interdit le déversement des eaux usées provenant de la fracturation hydraulique. Jusqu'au moment où elle est transportée par camion à l'extérieur de la province, les eaux usées restent dans des étangs de retenue où elles peuvent empoisonner les oiseaux et la faune de passage et potentiellement s'échapper dans le milieu environnant. Le gouvernement conservateur a levé le moratoire sur la fracturation hydraulique. Le premier ministre peut-il fournir son plan pour gérer les eaux usées contaminées?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous voulons parler de faits et de données probantes, et nous voulons parler d'aller de l'avant avec un plan durable de mise en valeur des ressources et de traitement des eaux usées. Les eaux usées provenant de la fracturation hydraulique peuvent être traitées comme toutes les autres eaux dans les usines d'épuration des eaux usées. En fait, à certains endroits, celles-ci peuvent être traitées avec les eaux usées domestiques. Nous ne recommandons pas cela, mais il est possible de le faire, puisque cela se fait à certains endroits.

Monsieur le président, nous pouvons rester ici et tenir à tour de rôle des propos alarmistes tout en observant notre économie demeurer au dernier rang ou nous pouvons examiner les faits. Nous communiquerons tous les faits. Il est toutefois dommage que persistent de tels propos alarmistes visant, à leur paroxysme, à paralyser le Nouveau-Brunswick, ce qui est navrant, Monsieur le président.

M^{me} Rogers : Le moratoire que nous avons imposé en 2014 comprenait cinq conditions qui devaient être remplies avant qu'il soit possible de considérer l'autorisation de la fracturation hydraulique. Les conditions étaient, premièrement, que les gens du Nouveau-Brunswick y consentent ; deuxièmement, qu'un régime de réglementation fondé sur des données probantes et des faits soit mis en application ; troisièmement, que l'environnement et, en particulier, notre eau soient protégés ; quatrièmement, que les Premières Nations soient consultées ;



finalement, qu'une part importante des profits soit versée au bénéfice des gens du Nouveau-Brunswick.

En ce qui concerne la question de l'eau, le premier ministre maintiendra-t-il l'interdiction de déverser les eaux usées provenant de la fracturation hydraulique dans l'infrastructure municipale?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je veux vous remercier de la question de la députée d'en face. Je veux aussi rappeler à la députée d'en face que, il y a moins d'une semaine, ses collègues et elles se sont réunis dans une salle. Il est intéressant qu'elle énumère les cinq conditions liées à la levée du moratoire. Tous les partis étaient représentés dans la salle. Quand la question a été posée sur ce qui était arrivé au cours des quatre dernières années — et les renseignements liés aux conditions du moratoire avaient été présentés —, les gens d'en face sont restés cloués à leur siège, les yeux fixés sur leurs chaussures. De toute évidence — et la conversation n'a pas tardé à porter sur le fait —, les renseignements n'avaient servi à rien.

Vous pouvez prendre la parole et parler de tout ce qu'il faut accomplir, mais nous prenons des mesures de façon responsable. La réunion de la semaine dernière et une question comme celle qui vient d'être posée prouvent que les quatre dernières années n'ont certainement pas donné l'impulsion au chapitre de la mise en valeur de quoi que ce soit dans la province. Les gens peuvent s'attendre à ce que nous adoptions une approche beaucoup plus proactive et responsable ; nous examinerons d'ailleurs les renseignements quand nous les recevrons des parties prenantes et nous y donnerons suite. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Pommes de terre

M. Harvey : Monsieur le président, j'ai une question pour le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Le secteur de la culture de la pomme de terre au Nouveau-Brunswick est le plus important de notre industrie agricole. En 2018, la récolte de pommes de terre au Nouveau-Brunswick a été l'une des pires de l'histoire, puisque des pommes de terre cultivées sur presque 1 500 acres, dont la valeur de production s'élevait à près de 5 millions de dollars, ont pourri dans le sol. Le ministre de l'Agriculture négocie-t-il avec le gouvernement fédéral afin d'élaborer un régime d'indemnisation qui aidera nos producteurs de pommes de terre au Nouveau-Brunswick à traverser la crise financière? Merci.

L'hon. M. Wetmore : Merci, Monsieur le président. J'aimerais remercier mon collègue d'avoir soulevé la question de l'agriculture à l'Assemblée législative. Comme le député l'a dit, la filière pomme de terre est certainement importante pour le Nouveau-Brunswick. Elle est très importante pour l'économie.

Monsieur le président, en raison du temps hivernal des dernières semaines, où il a fait exceptionnellement froid pour la saison, des pommes de terre de semence et des pommes de terre de transformation sur environ 1 100 acres au Nouveau-Brunswick n'ont pas été récoltées. Des pommes de terre de transformation sur environ 900 acres et des pommes de terre de



semence sur environ 200 acres n'ont pas été récoltées. J'aimerais faire savoir au député d'en face que nous sommes effectivement en communication avec les députés fédéraux. De plus, les agriculteurs peuvent être admissibles à des paiements au titre du programme Agri-stabilité. J'aimerais mentionner qu'il est un peu tôt, et nous ne saurons vraiment pas ce qui en résultera avant le printemps. Merci, Monsieur le président.

Financement par le gouvernement

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Comme vous le savez, ni les gens du Nouveau-Brunswick ni la ville de Fredericton n'oublieront de sitôt la date du 10 août 2018. L'horrible incident survenu ce jour-là a causé le décès de deux civils et de deux agents de police de Fredericton. Je n'entrerai pas dans des détails, mais un coût a dû être assumé pour venir en aide aux agents de police locaux, comme dans l'incident à Moncton en 2014. La ville de Fredericton a maintenant une dette d'environ 1,5 million de dollars. Je demande au ministre de la Sécurité publique, qui a aussi été un fier membre du corps de police de Fredericton, de faire en sorte que le gouvernement aide la ville à payer la dette qu'elle a contractée.

L'hon. M. Urquhart : Merci beaucoup, Monsieur le président. Oui, la journée en question a été horrible, et nous nous en souviendrons probablement toujours. Nous avons rencontré des représentants de la ville, ainsi que des gens de la GRC et du gouvernement. J'ai pris contact avec le maire. En fait, je l'ai appelé pendant la pause ici, mais je n'ai pas pu communiquer avec M^{me} Goodine pour l'informer que nous avons rencontré des gens de la GRC et que les frais imposés à la ville pour les services de police de la GRC avaient été annulés. Nous ne recevrons pas la facture de la GRC pour la ville de Fredericton. De plus, j'ai demandé que soit faite une estimation complète des coûts du recours aux services de soutien et de tout ce qui s'est passé ce jour-là. Dès que l'estimation sera faite, nous nous réunirons et déterminerons quelle aide supplémentaire nous pourrions apporter aux personnes touchées.

Jeux de la Francophonie

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, il a été porté à l'attention du public que le budget proposé pour les Jeux de la Francophonie de 2021 était plus de huit fois supérieur au budget de 17 millions de dollars proposé initialement. En tant qu'ancien participant à ces jeux, je partage l'avis du premier ministre et du vice-premier ministre sur l'importance d'accueillir les jeux dans notre province. Le fait d'accueillir les jeux, auxquels participent à la fois des anglophones et des francophones, représente une occasion incroyable pour notre province d'occuper le devant de la scène internationale pour toutes les bonnes raisons, comme il se doit.

Ma question s'adresse au premier ministre. Comme l'a suggéré Robert Pichette dans *L'Acadie Nouvelle* ce matin, le premier ministre demandera-t-il à un comité parlementaire d'examiner l'augmentation inconcevable du budget pour les jeux? Merci.



L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Oui, nous devons bel et bien faire toute la lumière sur la situation. Trois collectivités distinctes accueilleront les jeux en question, à savoir le Québec, le Nouveau-Brunswick et Ottawa. Je pense qu'il faut une sorte de vision nationale ici et que les jeux pourraient se tenir à différents endroits successivement. Toutefois, les provinces ne sont pas nécessairement en mesure d'accueillir seules les jeux de la façon requise. C'est à cet égard, je suppose, que nous devons déterminer ce qui a mal tourné.

Nous avons dit que nous tiendrions l'engagement qui avait été pris au départ, mais, évidemment, les chiffres ne conviendront pas. Le gouvernement fédéral a peut-être un autre plan ; nous pouvons donc attendre de voir ce qu'il en sera. Il est important de comprendre comment et pourquoi nous en sommes arrivés là, et, si nous pouvons créer un comité pour étudier la question, je serai certainement favorable à cela.

[Original]

M. K. Arseneau : Je remercie le premier ministre pour sa réponse et je tiens à lui assurer qu'il peut compter sur la collaboration du Parti vert autant en ce qui concerne la recherche de réponses que la recherche de solutions afin que cet événement d'envergure internationale que sont les Jeux de la Francophonie reflète la force du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, tout en célébrant la résilience et la vigueur des Acadiennes et Acadiens. Afin de mieux comprendre la situation et dans une optique de transparence, autant pour la population que pour les élus, le premier ministre peut-il déposer à la Chambre le budget initial de 17 millions de dollars proposé pour la tenue des Jeux de la Francophonie de 2021? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Oui, j'aimerais voir les détails. J'ai vu un peu d'analyse de la situation telle qu'elle est aujourd'hui, mais je n'ai pas encore vu la proposition initiale. Enfin, une situation nouvelle se présentait à nous. Elle ne se laissait aucunement présager lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. J'aimerais beaucoup rendre le tout public. Nous pouvons tous apprendre quelque chose des informations en question et procéder à partir de là. Merci.

Financement par le gouvernement

M. Austin : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est aux prises avec des contraintes en matière de finances et de ressources humaines dans notre secteur public, y compris chez le personnel infirmier, les travailleurs paramédicaux et le personnel enseignant, pour ne citer que quelques exemples. Par conséquent, le gouvernement actuel s'est engagé à limiter les dépenses non essentielles et à réorienter l'argent vers ce qui est nécessaire sur le plan des services gouvernementaux de base. Si je comprends bien aussi, le gouvernement actuel a déterminé que les nouveaux projets doivent afficher un rendement économique obtenu par le secteur privé en vue de la croissance économique, et il ne prévoira que les nouvelles dépenses qui stimuleront l'investissement du secteur privé. Ainsi, Monsieur le président, le



gouvernement actuel s'engagera-t-il à ce qu'aucun dollar de plus ne soit dépensé pour des jeux dans la province ni affecté à cette fin pendant que notre secteur public continuera de souffrir?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je crois que nous devons être fidèles à nos engagements, et nous nous sommes engagés de bonne foi à l'égard de l'argent qui représente une portion d'une somme estimative de 21 millions de dollars. J'ai dit très rapidement que nous nous engagerions à donner notre part. Pour tout ce qui dépasse ou va au-delà de cela, il faut trouver des fonds ailleurs. Nous ne pouvons pas mettre...

Quelqu'un a-t-il présenté une basse soumission pour être chargé de l'activité, ce qui ne serait pas équitable pour les autres soumissionnaires? S'agissait-il d'une situation comme celle dont j'ai parlé plus tôt — en ce sens que nous ne semblons pas faire le lien pour ce qui est d'avoir des jeux auxquels le Québec, le gouvernement fédéral et nous nous associerions effectivement —, de sorte que les jeux se tiendraient à divers endroits à tour de rôle, mais que nous unirions nos efforts?

Je pense que j'ai été clair. Nous nous sommes engagés pour la somme de 7 millions de dollars. La somme est de 7 à 10 millions, et voilà notre engagement. Voilà ce qu'il en est, et le tout s'arrête là. Merci.

Personnel infirmier

M^{me} Conroy : Monsieur le président, l'école des sciences infirmières de l'Université du Nouveau-Brunswick a informé l'Alliance des gens qu'elle était pleine et que le nombre de demandes d'admission était 12 fois plus élevé que le nombre de places disponibles. L'Université du Nouveau-Brunswick a déclaré avoir besoin d'un financement accru pour les infrastructures et le personnel enseignant en soins infirmiers afin de pouvoir pallier la pénurie de professionnels en soins infirmiers maintenant et dans l'avenir. Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick qualifient la situation de crise des soins de santé, laquelle devrait s'aggraver au cours de la prochaine décennie à mesure que le personnel infirmier partira à la retraite. Monsieur le président, le gouvernement actuel a-t-il une quelconque stratégie pour atténuer la crise des soins infirmiers dans la province?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie beaucoup de la question. Nous avons pris conscience de la situation. Dans les foyers de soins, on nous a dit qu'il pourrait manquer jusqu'à 3 000 membres du personnel infirmier. J'ai posé la question au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail afin de savoir combien d'étudiants obtiennent leur diplôme, si ces derniers partent de la province, combien d'entre eux partent et pourquoi ils partent. Nous sommes aux prises avec des pénuries de main-d'oeuvre et, en fait, nous enregistrons des pénuries dans l'ensemble de la province pour une raison ou pour une autre.

Toutefois, dans le cas des universités et du milieu scolaire, les gens sont-ils formés en fonction des perspectives de carrière qui leur sont offertes ou fréquentent-ils l'université pour dire qu'ils



fréquentent l'université? Quelles mesures prenons-nous afin de maximiser ce que nous faisons pour encourager les gens à étudier dans des programmes qui offrent des possibilités ici même au Nouveau-Brunswick? Il s'agit d'une évaluation généralisée, mais je suis d'accord avec la députée en ce sens que nous devons combler les besoins en matière de ressources, sinon nous constaterons dans quatre ou cinq ans qu'il n'y a personne dans les hôpitaux pour nous fournir des soins infirmiers. Nous devons remédier à la situation.

[Original]

Finances du gouvernement

M. Gallant : Je veux encore réitérer que, ici, les parlementaires du côté de l'opposition remettent en question les propos du premier ministre. Il a longuement défendu le fait qu'il fallait rapidement équilibrer le budget. Il est maintenant le premier ministre ; il est au pouvoir. De notre gouvernement libéral, il a hérité d'un déficit de 131 millions de dollars. Toutefois, il vient de recevoir une annonce du gouvernement fédéral portant que l'augmentation des transferts de paiement sera d'environ 185 millions.

Évidemment, le premier ministre et son gouvernement peuvent aujourd'hui, s'ils le veulent, confirmer que le budget sera équilibré tout en continuant à investir dans les programmes que nous avons créés pour aider les étudiants avec leurs frais de scolarité et les parents avec les services de garderie et que des investissements seront faits dans nos infrastructures. Le premier ministre peut-il confirmer aujourd'hui qu'il va équilibrer le budget sans faire de réduction dans les programmes?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je pense avoir déjà traité le sujet. Pour le gouvernement précédent, le plan était toujours de dépenser toute somme possible le plus vite possible. En ce qui concerne notre objectif d'équilibrer le budget, je dirais que nous veillons surtout à ce que les agences de notation ne révisent pas à la baisse notre cote de crédit, ce qui nous obligerait à payer plus d'intérêts dans les années à venir. L'objectif est réel, et la différence est réelle. La différence tient au fait que, auparavant, vous auriez pu entendre des mots beaucoup plus éloquents que les actes. Au sein du gouvernement actuel, les actes parleront d'eux-mêmes, car les actes seront beaucoup plus éloquents que les mots, Monsieur le président.

M. Gallant : Monsieur le président, je ne pense pas que le premier ministre ait saisi mes propos. Nous demandons que l'augmentation de 185 millions de dollars apportée aux transferts du gouvernement fédéral serve uniquement à supprimer le déficit de notre province. Si tel est le cas, en conséquence, non seulement nous aurons un budget équilibré dans la province, mais nous pourrons aussi maintenir les services essentiels et les investissements en matière de services de garderie et de droits de scolarité gratuits, afin d'aider la classe moyenne à payer les services de garderie et les droits de scolarité, ainsi qu'investir dans nos écoles, nos



hôpitaux, nos foyers de soins, nos routes et nos ponts. Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à rétablir l'équilibre budgétaire dans le prochain budget que déposera son gouvernement et lui, tout en s'assurant de ne pas faire de compressions dans des services essentiels pour les gens de notre province?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il est vraiment réconfortant de constater le nouvel intérêt pour l'équilibre budgétaire. En d'autres mots, je pense que nous faisons peut-être enfin le premier pas vers l'harmonisation, et il est intéressant que le tout commence par l'harmonisation sur le plan financier. Voilà qui est encourageant. C'est très encourageant. Monsieur le président, je me suis engagé, et notre équipe s'est engagée, à équilibrer le budget, et nous le ferons. Nous nous sommes engagés à veiller à ce que les services dont nous avons besoin, l'argent dépensé pour obtenir des résultats, ainsi que les résultats atteints... Nous serons engagés et nous serons déterminés.

Monsieur le président, certains disent : Oh, nous disposons de 200 millions de dollars supplémentaires ; comment les dépenser? Monsieur le président, nous ne travaillons pas de la sorte au sein du gouvernement actuel. Nous dépensons l'argent qu'il nous faut dépenser pour obtenir les résultats qu'il nous faut et atteindre la rentabilité maximale qu'il nous faut, et c'est ainsi que nous traiterons la question. À l'heure actuelle, Monsieur le président, compte tenu de ce qui se passe en Alberta et du manque d'intérêt à l'échelle nationale à l'égard de la baisse des prix du pétrole, nous devons trouver un moyen d'exercer des pressions ensemble pour que davantage de recettes reviennent dans les coffres de l'État.

Le président : La période des questions est terminée.

